



Salarié contre caisse de congé payé du batiment

Par **yvanno**, le **30/10/2011** à **08:17**

Bonjour,
je désespérer ! toujours pas de réponse, je suis convoqué devant le conseil de prud'hommes
l'avocat de la caisse vas demandez au juge l'incompétence du conseil de prud'hommes ,a ce
jour je n'ais trouver q'un jugement qui pourrais me donner raison devant le conseil,je vous
repose la m'on probleme ! merci a vous

(un salarié peut-il attaquer une caisse de congé payé peut-il la faire condamner)

Par **DSO**, le **30/10/2011** à **11:38**

Bonjour,

Le Conseil de Prud'hommes est incompétent pour juger de votre demande. Il ne règle que les
litiges entre salarié et employeur.

Cordialement,
DSO